

**HALL F**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**n° F003 au Rez-de-Chausée**

ENTREE	6,10 m <sup>2</sup>
SEJOUR	20,75 m <sup>2</sup>
CUISINE	10,59 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,44 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,74 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,72 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,72 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,55 m <sup>2</sup>
WC	2,16 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	5,82 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85,59 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	6,44 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>92,03 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------

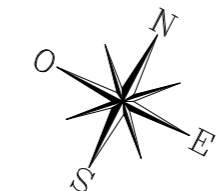
**LEGENDE** 1/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant		R réfrigérateur
GC	garde corps		LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL lave linge
ETEL	esp tech elec du logt		C cuisson
PL	placard		TRI tri sélectif
---	retombée de poutre		



Indice A Septembre 2022

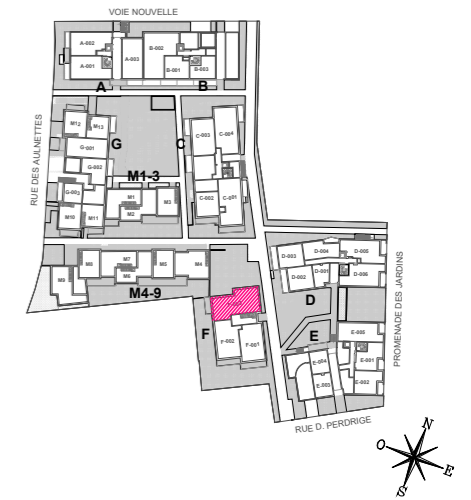
Echelle :



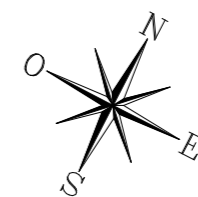
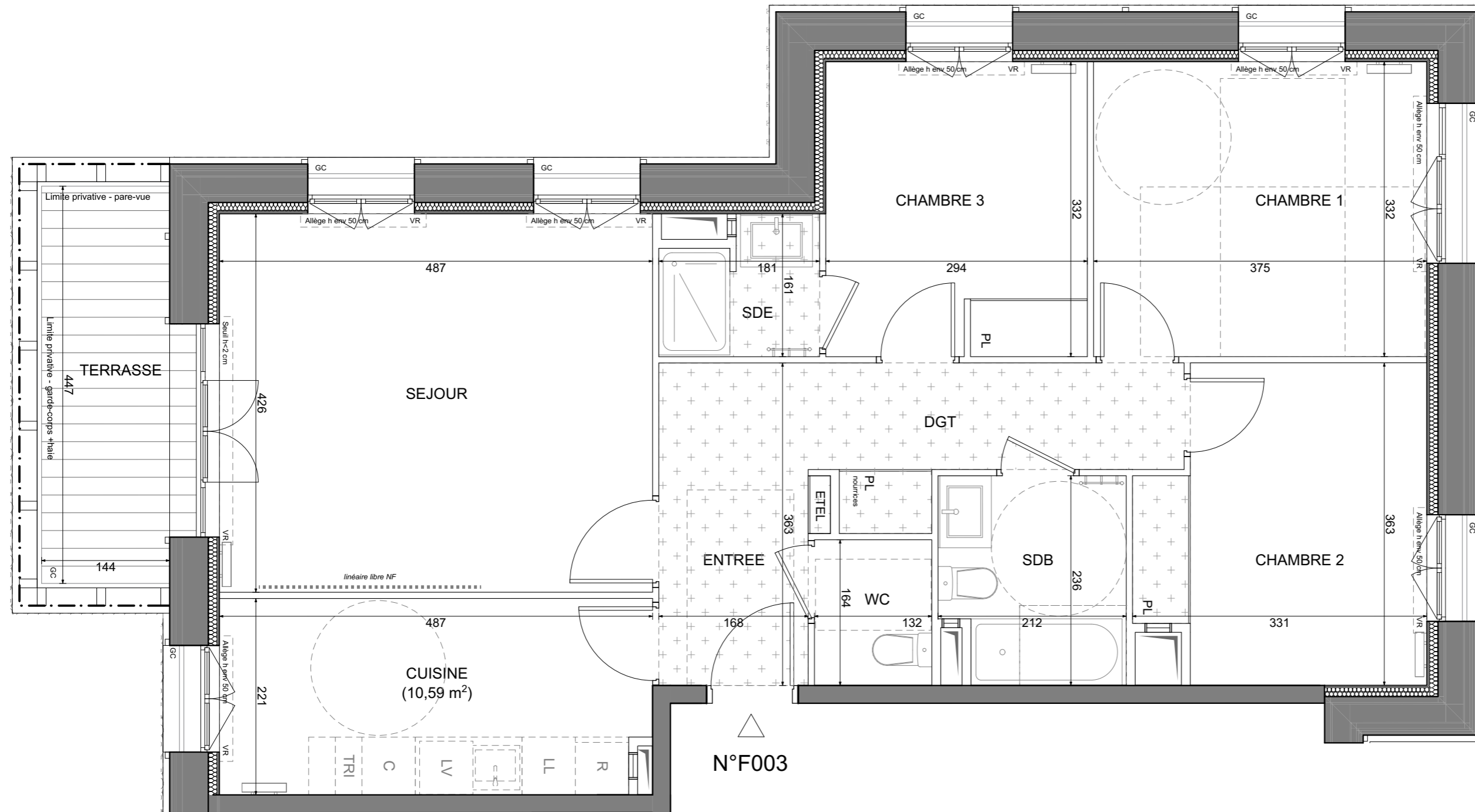
Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



**HALL F**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
n° F003 au Rez-de-Chausée



Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

**LEGENDE** 2/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant		R réfrigérateur
GC	garde corps		LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre		



Indice A Septembre 2022

Echelle :